



**CONVENTION SUR  
LES ESPÈCES  
MIGRATRICES**

UNEP/CMS/COP15/Doc.30.2/Rev.1

23 janvier 2026

Français

Original : Anglais

15<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES  
Campo Grande, Brésil, 23 au 29 mars 2026  
Point 30.2 de l'ordre du jour

**PROPOSITIONS D'AMENDEMENT  
AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION POUR LA COP15**

*(Préparé par le Secrétariat)*

Résumé:

Ce document résume les propositions d'amendement des Annexes de la CMS soumis à l'examen de la 15<sup>e</sup> Réunion de la Conférence des Parties (COP15). Le texte intégral de tous les éléments justifiant ces propositions est mis à disposition de la COP15 dans des documents distincts.

La Conférence des Parties est invitée à examiner ces propositions d'amendements aux Annexes; et de prendre des décisions en ce qui concerne leur adoption ou rejet.

Ce document a été ultérieurement révisé par le Secrétariat afin de refléter les modifications apportées aux propositions d'amendement des annexes de la CMS par les auteurs en réponse aux commentaires formulés par le Conseil scientifique lors de la 8<sup>e</sup> réunion de son Comité de session en décembre 2025. Ces commentaires du Conseil scientifique figurent dans les addenda aux propositions.

## **PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION POUR LA COP15**

### Contexte

1. Conformément aux dispositions de l'Article XI de la Convention, le Secrétariat a reçu des propositions d'amendement des Annexes I et II de la Convention, qui seront étudiées lors de la 15e réunion de la Conférence des Parties (COP15). Les espèces couvertes par les propositions figurent dans le tableau 1 figurant à l'annexe du présent document, ainsi que les Parties qui proposent l'amendement. Les parties ont été informées des propositions reçues dans le cadre de la [Notification 2025/027](#) du 4 novembre 2025.
2. Les propositions d'amendement mentionnées ci-dessus sont accompagnées d'un argumentaire présenté selon le format convenu par la COP12 (2017) et figurant dans l'Annexe 2 de la [Résolution 13.7](#) *Lignes directrices pour la préparation et l'évaluation des propositions d'inscription aux Annexes I et II de la Convention*. Toutes les propositions, ainsi que les éléments justificatifs qui les accompagnent ont été traduites et sont fournies à la COP15 dans les trois langues de travail de la Conférence des Parties dans les documents UNEP/CMS/COP15/Doc.30.2.1 à UNEP/CMS/COP15/Doc.30.2.17.
3. Conformément à l'Article XI, paragraphe 3 de la Convention, et par le biais de la Notification 2025/027, les Parties ont été invitées à communiquer tout commentaire sur les propositions au Secrétariat avant le 22 janvier 2026. Tous les commentaires reçus à cette date seront compilés par le Secrétariat dans un addendum au présent document.
4. Conformément au paragraphe 12 de la Résolution 13.7, le Secrétariat consultera d'autres organismes intergouvernementaux, y compris les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP), ayant une fonction en relation avec toute espèce faisant l'objet d'une proposition d'amendement des Annexes. Tout commentaire issu de ces consultations sera également compilé par le Secrétariat dans un addendum au présent document.
5. Toutes les propositions seront examinées par la 8ème réunion du Comité de session du Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC8, Bonn, 15-18 décembre 2025), d'un point de vue scientifique et technique et des conseils seront fournis à la Conférence des Parties, conformément au paragraphe 5c) de l'Article VIII de la Convention. Les commentaires du Conseil scientifique sont disponibles en tant qu'addenda aux propositions sur le [site Web de la CMS](#).
6. Des détails sur le traitement des commentaires et l'amendement des propositions figurent à l'Annexe 1 du [Rapport de la 48ème réunion du Comité permanent](#) (Bonn, 23-24 octobre 2018).

### Discussion

7. Le Secrétariat a reçu au total 17 propositions visant à modifier les Annexes, comme indiqué dans l'annexe du présent document.

8. La proposition visant à inscrire 22 espèces, sous-espèces et populations géographiques de pétrels gadfly aux Annexes I et II (document UNEP/CMS/COP15/Doc.30.2.5) comprend deux sous-espèces, *Pterodroma cookii cookii* et *Pterodroma cookii orientalis*. Leurs noms scientifiques diffèrent de ceux figurant dans la dernière [liste taxonomique HBW/BirdLife \(version 10\)](#), qui ne reconnaît que l'espèce *Pterodroma cookii*, sans aucune sous-espèce. En attendant la décision de la COP15 sur la nomenclature standard pour les oiseaux (voir le document UNEP/CMS/COP15/Doc.29.3 *Taxonomie et nomenclature*), et si la liste taxonomique HBW/BirdLife (version 10) est reconnue comme la nomenclature standard de la CMS pour les oiseaux, les noms de ces sous-espèces devront peut-être être ajustés pour s'aligner sur la nomenclature standard applicable. Toutefois, la ScC-SC8 a recommandé que la CMS continue de faire la distinction entre *Pterodroma cookii cookii* et *Pterodroma cookii orientalis*, conformément à la référence taxonomique pertinente figurant dans les annexes, comme proposé dans la note de bas de page 1 de l'annexe du présent document.
9. Toutes les propositions ont été examinées par la ScC-SC8, qui les a évaluées d'un point de vue scientifique et technique, et a fourni des conseils à la Conférence des Parties. Les commentaires du Conseil scientifique sont disponibles sous forme d'addenda aux propositions sur le site web de la CMS. Lorsqu'une proposition a été soutenue sans commentaires supplémentaires de la part de la ScC-SC8, aucun addenda n'a été publié.
10. Les propositions qui ont été révisées par les auteurs avant la publication du présent document sont signalées comme révisées, comme indiqué également dans l'annexe du présent document.
11. Les informations supplémentaires fournies par les auteurs avant le 22 janvier 2026 ont été ajoutées sous forme d'addenda aux propositions. Les informations reçues des auteurs après cette date seront publiées sous forme de documents d'information.

#### Actions recommandées

12. Il est recommandé à la Conférence des Parties :
  - a) d'examiner les recommandations relatives aux espèces migratrices à inscrire aux Annexes I et II fournies par le ScC-SC8 sous forme d'addenda aux propositions d'amendement des Annexes ;
  - b) d'examiner les propositions d'amendements aux Annexes ; et
  - c) de prendre des décisions en ce qui concerne l'adoption ou le rejet de chaque proposition.

## RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT AUX ANNEXES I ET II DE LA CONVENTION

*Soumis par*

Argentine	(ARG)
Australie	(AUS)
Brésil	(BRA)
Chili	(CHL)
Îles Cook	
République dominicaine	(DOM)
Équateur	(ECU)
Fiji	(FJI)
France	(FRA)
Nouvelle Zélande	(NZL)
Norvège	(NOR)
Panama	(PAN)
Paraguay	(PRY)
Tadjikistan	(TJK)
Uruguay	(URY)
Ouzbékistan	(UZB)
Zimbabwe	(ZWE)

Tableau 1: Aperçu des documents et des espèces concernés par les propositions d'amendements aux Annexes

Doc. No.	Nom scientifique	Annotations	Nom commun	Amendement proposé	Partie (s) proposant
	<b>MAMMALIA</b>				
30.2.1/Rev.1	<i>Acinonyx jubatus</i>	Populations du Zimbabwe	Guépard	Inscription à l'Annexe I & II	ZWE
30.2.2	<i>Hyaena hyaena</i>		Hyène rayée	Inscription à l'Annexe I & II	TJK, UZB
30.2.3	<i>Pteronura brasiliensis</i>		Loutre géante	Inscription à l'Annexe I & II	FRA
30.2.4	<i>Cervus elaphus yarkandensis</i>		Cerf de Bactriane	Retrait de l'Annexe I	UZB
	<b>AVES</b>				
30.2.5/Rev.1	<i>Pterodroma leucoptera</i>	Populations de l'Australie et de la Nouvelle Calédonie	Pétrel de Gould	Inscription à l'Annexe II	AUS, BRA, CHL, Îles Cook, DOM, FJI, NZL
	<i>Pterodroma brevipes</i>		Pétrel à collier	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma defilippiana</i>		Pétrel de Filippi	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma longirostris</i>		Pétrel de Stejneger	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma cookii cookii</i> <sup>1</sup>		Pétrel de Cook	Inscription à l'Annexe II	

<sup>1</sup>Rayner, M.J., van Loenen, A.L., Shepherd, L.D., Cubrinovska, I., Scofield, R.P., Tennyson, A.J.D., Bunce, M. & Steeves, T.E. (2020). Comprehensive evidence for subspecies designations in Cook's Petrel *Pterodroma cookii* with implications for conservation management. Bird Conservation International: 13pp. doi:10.1017/S0959270920000350

Doc. No.	Nom scientifique	Annotations	Nom commun	Amendement proposé	Partie (s) proposant
	<i>Pterodroma cookii orientalis</i> <sup>1</sup>		Pétrel de Cook	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma pycrofti</i>		Pétrel de Pycroft	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma axillaris</i>		Pétrel des Chatham	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma neglecta juana</i>		Pétrel des Kermadec (juana)	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma arminjoniana</i>		<i>Pterodroma arminjoniana</i>	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma alba</i>		Pétrel à poitrine blanche	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma barau</i>		Pétrel de Barau	Inclusion in Appendix I	
	<i>Pterodroma cervicalis occulta</i>		Pétrel à col blanc	Inclusion in Appendix I	
	<i>Pterodroma cervicalis cervicalis</i>		Pétrel à col blanc	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma externa</i>		Pétrel de Juan Fernández	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma hasitata</i>		Pétrel diablotin	Inscription à l'Annexe I	
	<i>Pterodroma feae</i>		Pétrel gongon	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma deserta</i>		Pétrel des Desertas	Inscription à l'Annexe II	
	<i>Pterodroma madeira</i>		Pétrel de Madère	Inscription à l'Annexe I	

Doc. No.	Nom scientifique	Annotations	Nom commun	Amendement proposé	Partie (s) proposant
	<i>Pterodroma magentae</i>		Pétrel de Magenta	Inscription à l'Annexe I	
	<i>Pterodroma incerta</i>		Pétrel de Schlegel	Inscription à l'Annexe I	
30.2.6	<i>Ardenna carneipes</i>		Puffin à pieds pâles	Inscription à l'Annexe II	AUS, FRA, NZL
30.2.5	<i>Pseudobulweria macgillivrayi</i>		Pétrel des Fidji	Inscription à l'Annexe I	AUS, BRA, CHL, Îles Cook, DOM, FJI, NZL
	<i>Pseudobulweria aterrima</i>		Pétrel de Bourbon	Inscription à l'Annexe I	
	<i>Pseudobulweria becki</i>		Pétrel de Beck	Inscription à l'Annexe I	
	<i>Pseudobulweria rostrata</i>		Pétrel de Tahiti	Inscription à l'Annexe II	
30.2.7	<i>Numenius phaeopus hudsonicus</i>		Courlis corlieu	Inscription à l'Annexe I	BRA, CHL
30.2.8	<i>Limosa haemastica</i>		Barge hudsonienne	Inscription à l'Annexe I	BRA, CHL
30.2.9	<i>Tringa flavipes</i>		Petit chevalier	Inscription à l'Annexe I	URY
30.2.10	<i>Bubo scandiacus</i>		Harfang des neiges	Inscription à l'Annexe II	NOR
30.2.11	<i>Sporophila iberaensis</i>		Sporophile d'Ibera	Inscription à l'Annexe II	ARG, BRA, PRY

	<b>PISCES</b>				
	<i>Alopias pelagicus</i> <sup>2</sup>		Requin pélagique		
30.2.12	<i>Alopias superciliosus</i> <sup>2</sup>		Requin-renard à gros yeux	Inscription à l'Annexe I	PAN
	<i>Alopias vulpinus</i> <sup>2</sup>		Requin-renard commun		
30.2.13	<i>Mustelus schmitti</i>		Émissole gatuso	Inscription à l'Annexe II	BRA
30.2.14	<i>Sphyrna lewini</i> <sup>2</sup>		Requin-marteau halicorne	Inscription à l'Annexe I	ECU
30.2.15	<i>Sphyrna mokarran</i> <sup>2</sup>		Grand requin-marteau	Inscription à l'Annexe I	ECU
30.2.16	<i>Squatina guggenheim</i>		Ange de mer	Inscription à l'Annexe II	BRA
30.2.17	<i>Pseudoplatystoma corruscans</i>		Surubi tacheté	Inscription à l'Annexe II	BRA

<sup>2</sup> Espèces déjà inscrites à l'Annexe II